

Le 19 août, 1998

N° 89F0103XIF au catalogue

L'utilisation des capacités de lecture
en milieu de travail au Canada

par

Harvey Krahn et Graham S. Lowe, professeurs
Département de sociologie
University of Alberta

La capacité de lire, d'écrire et d'utiliser les nombres est essentielle à la réussite sur le marché du travail et au bien-être de la personne dans la société. On reconnaît aussi couramment que les sociétés où la population est très alphabète sont plus compétitives. Cependant, nous possédons très peu de données nous permettant de savoir dans quelle mesure les travailleurs canadiens utilisent leurs capacités de lecture dans leur milieu de travail. L'objectif premier du rapport sur lequel portent les présents faits saillants est d'étudier le degré de concordance entre les exigences en matière d'alphabétisme des emplois occupés par les travailleurs canadiens et les capacités de lecture de ces derniers.

Cette étude sur l'utilisation et la sous-utilisation des capacités de lecture sur le marché du travail s'appuie sur des données fournies par le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). Les participants à l'enquête ont répondu à des questions sur la fréquence d'accomplissement de certaines tâches de lecture, d'écriture et de calcul dans le cadre de leur emploi. Au moyen de réponses allant de "chaque jour" à "rarement ou jamais", l'EIAA a mesuré les exigences en matière d'alphabétisme en milieu de travail pour des activités fondamentales de lecture, d'écriture et de calcul.

Définition de l'alphabétisme

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994 (EIAA) définit l'alphabétisme comme la capacité de comprendre et d'utiliser l'information écrite pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel. L'EIAA a mesuré trois types de capacités de lecture : la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques et la compréhension de textes au contenu quantitatif. Les définitions suivantes ont été proposées :

- *Compréhension de textes suivis* : aptitude à comprendre et à utiliser l'information contenue dans des textes tels que des éditoriaux, des reportages, des poèmes et de la fiction.
- *Compréhension de textes schématiques* : aptitude à repérer et à utiliser l'information tirée de documents tels que des demandes d'emploi, des formules de paie, des horaires de transport, des cartes routières, des tableaux et des graphiques.
- *Compréhension de textes au contenu quantitatif* : aptitude à exécuter des opérations arithmétiques comme établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourboire ou remplir un bon de commande.

Compte tenu des résultats des tests auxquels les répondants ont pris part dans le cadre de l'enquête, ces derniers ont été classés en cinq niveaux pour chaque type de capacités de lecture, le niveau 1 étant le plus bas et le niveau 5, le plus élevé. En raison de la faible proportion de personnes au niveau 5, les niveaux 4 et 5 ont été combinés.

La lecture, la tâche faisant appel aux capacités de lecture la plus fréquemment accomplie en milieu de travail

La lecture de lettres ou de notes de service est de loin la tâche faisant appel aux capacités de lecture que doivent accomplir le plus fréquemment les Canadiens en milieu de travail : 52 % d'entre eux déclarent l'accomplir quotidiennement. Il est par ailleurs moins fréquent de lire des rapports, des articles et des revues (35 %) ou de travailler quotidiennement avec des factures, des feuilles de calcul ou des tableaux comptables (34 %).

Au travail, on fait sensiblement moins souvent appel à l'écriture qu'à la lecture. Trente-cinq pour cent des travailleurs doivent rédiger des lettres ou des notes de service tous les jours et 30 % doivent remplir des formulaires ou dresser des comptes, des factures ou des budgets. Un grand nombre de travailleurs (37 %) calculent des prix, des coûts ou des budgets chaque jour, mais seulement 13 % mesurent ou estiment la taille ou le poids d'objets aussi fréquemment.

En revanche, une minorité importante de travailleurs n'effectuent pas régulièrement ces tâches faisant appel aux capacités de lecture. Les données sont vraiment frappantes : 1 travailleur sur 5 n'a que rarement ou jamais à lire des lettres ou des notes de service, environ un tiers d'entre eux n'ont que rarement ou jamais à en rédiger et près de 2 travailleurs sur 5 n'ont que rarement ou jamais à calculer des prix, des coûts ou des budgets.

Tableau 1

Fréquence des tâches de lecture, d'écriture et de calcul en milieu de travail, population active occupée, Canada, 1994

Tâche	Fréquence de la tâche				
	<i>Chaque jour</i>	<i>Quelques fois par semaine</i>	<i>Une fois par semaine</i>	<i>Moins d'une fois par semaine</i>	<i>Rarement ou jamais</i>
			%		
Lire ou utiliser de l'information provenant de :					
• lettres ou notes de service	52	15	7	6	20
• rapports, articles, revues ou bulletins	35	16	8	12	29
• factures, comptes, feuilles de calcul ou tableaux comptables	34	9	7	12	38
• manuels ou livres de référence, y compris des catalogues	30	13	10	16	32
• graphiques ou schémas	19	9	6	14	52
Rédiger ou remplir des :					
• lettres ou notes de service	35	14	9	10	32
• formulaires, factures, comptes ou budgets	30	11	9	10	40
• rapports ou articles	25	10	7	14	44
• devis ou fiches techniques	13	10	6	10	62
Effectuer des tâches de calcul pour :					
• mesurer ou estimer la taille ou le poids d'objets	37	8	3	11	41
• calculer des prix, des coûts ou des budgets	35	9	6	13	37

Les chiffres ont été arrondis et leur total n'est pas nécessairement exact.

Peu de secteurs d'activité et de professions ont des exigences relatives à tous les types de capacités de lecture

On a élaboré quatre indices pour mesurer les exigences concernant l'alphabétisme en milieu de travail — la lecture, l'écriture, la lecture et l'écriture combinées et le calcul. Ces indices

mesurent la fréquence à laquelle une tâche est accomplie et indiquent que les demandes au chapitre de l'alphabétisme varient considérablement selon le secteur d'activité et la profession.

Les Canadiens qui travaillent dans les industries primaires et le secteur de la construction sont ceux qui ont à écrire et à lire le moins au travail. Les travailleurs du secteur de la fabrication se trouvent également à ce chapitre dans la catégorie inférieure à la moyenne de l'ensemble des travailleurs. À l'opposé, c'est dans le secteur de la finance que la demande est la plus élevée en matière de lecture et d'écriture. Viennent ensuite l'administration publique, les transports, les communications et les services publics.

Il est intéressant de noter que la construction et le commerce comptent les exigences les plus élevées en matière de calcul, tandis que l'administration publique est l'un des secteurs comportant les exigences les plus faibles à ce chapitre. Il fallait s'attendre à ce " revirement " étant donné que le test de calcul comprend deux tâches couramment accomplies dans le secteur de la construction (mesurer et estimer la taille et le poids d'objets) et dans le secteur du commerce (calculer des prix et des coûts). Seuls deux secteurs d'activité — soit le secteur de la finance ainsi que celui des transports, des communications et des services publics — comprennent beaucoup de tâches liées aux trois types de capacités de lecture. Les résultats tendent à démontrer qu'au Canada, une assez grande proportion d'emplois exigent que la personne sache lire et écrire ou qu'elle sache calculer, mais non les deux.

Comme on pouvait s'y attendre, les cadres et les professionnels occupent des emplois auxquels correspondent des exigences au-dessus de la moyenne en matière de lecture, tandis que les travailleurs de tous les autres groupes professionnels, à l'exception des techniciens et des semi-professionnels, tombent sous la moyenne. Dans le cas de l'indice des exigences en matière d'écriture, seuls les cadres, les professionnels et les employés de bureau occupent des postes qui correspondent à des exigences supérieures à la moyenne.

L'indice des exigences en matière de calcul révèle un tout autre modèle. Même si les cadres se situent toujours au sommet de l'échelle, les ouvriers qualifiés se classent au deuxième rang et sont suivis des professionnels et des travailleurs du secteur des services.

Évaluation du degré de concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois en milieu de travail

On a évalué le degré de concordance entre les capacités de lecture et le milieu de travail en regroupant les indices des exigences en matière de lecture et d'écriture combinées et les indices des exigences en matière de calcul en quatre catégories semblables à celles utilisées pour définir les capacités de lecture (capacités du niveau 1 au niveau 4/5). Puis, les mesures de ces exigences en milieu de travail (fréquence à laquelle les tâches faisant appel aux capacités de lecture ont été accomplies) ont été comparées aux mesures des capacités de lecture personnelles. Cinq combinaisons sont possibles :

- faibles capacités de lecture et exigences peu élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail;
- capacités de lecture moyennes et exigences moyennes concernant l'alphabétisme en milieu de travail;
- capacités de lecture élevées et exigences élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail;
- faibles capacités de lecture et exigences élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail (*insuffisance de capacités de lecture*);
- capacités de lecture élevées et exigences peu élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail (*surplus de capacités de lecture*).

À moins d'indication contraire, les résultats portent sur la compréhension de textes schématiques.

Degré de concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois en milieu de travail au Canada

Près des trois quarts des travailleurs canadiens occupent des emplois qui correspondent à leurs capacités de lecture. Environ 2 millions de travailleurs ayant de faibles capacités de lecture occupent des emplois peu exigeants sur le plan de la lecture, de l'écriture et du calcul; près de 4 millions de travailleurs ayant des capacités moyennes de lecture occupent des emplois qui comportent des exigences moyennes, et environ 2,8 millions de Canadiens ayant des capacités de lecture élevées occupent des emplois qui font souvent appel à leurs capacités de lecture.

Cependant, plus du quart des travailleurs ont un niveau de capacités qui ne correspond pas à l'emploi qu'ils occupent; plus précisément, près de 2,5 millions de personnes possèdent des capacités supérieures à celles qu'exige leur emploi (surplus de capacités de lecture), et 635 000 travailleurs ne semblent pas posséder les capacités nécessaires pour exercer leurs fonctions de manière satisfaisante (manque de capacités de lecture).

Tableau 2

Degré de concordance entre les capacités de lecture à l'égard de textes schématiques et les exigences concernant l'alphabétisme en milieu de travail, population active occupée, Canada, 1994

Niveau de capacités à l'égard de textes schématiques	Exigences en matière de lecture et d'écriture combinées au travail				
	%				
	(estimation de la population en milliers)				
	Peu élevées	2	3	Élevées	Total
1 (faible)	62 (846)	22 (293)	8 (111)	8 (102)	100 (1 352)
2	31 (872)	31 (869)	23 (657)	15 (422)	100 (2 820)
3	23 (959)	32 (1 302)	26 (1 067)	19 (782)	100 (4 110)
4/5 (élevé)	11 (390)	32 (1 115)	32 (1 095)	25 (885)	100 (3 485)
Estimation de la population	(3 067)	(3 579)	(2 930)	(2 191)	(11 767)

Cases grises

Faibles capacités de lecture et exigences peu élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail



Capacités de lecture moyennes et exigences moyennes concernant l'alphabétisme en milieu de travail



Capacités de lecture élevées et exigences élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail



Faibles capacités de lecture et exigences élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail (manque de capacités de lecture)



Capacités de lecture élevées et exigences peu élevées concernant l'alphabétisme en milieu de travail (surplus de capacités de lecture)



Concordance entre les capacités des travailleurs et les exigences des emplois

Non-concordance entre les capacités des travailleurs et les exigences des emplois

Bien que les données de l'EIAA confirment les résultats d'une recherche précédente montrant que bon nombre de travailleurs canadiens présentent un manque de capacités de lecture, les résultats de l'EIAA révèlent aussi qu'un nombre beaucoup plus important de travailleurs sous-utilisent leurs capacités de lecture. Par exemple, environ 43 % des travailleurs canadiens ayant des capacités élevées en compréhension de textes schématiques (environ 1,5 million) présentent un surplus de capacités de lecture en regard de l'emploi qu'ils occupent. À l'opposé, seulement 15 % des travailleurs ayant de faibles capacités à cet égard (environ 635 000) occupent des

emplois dont les exigences en matière de capacités de lecture excèdent leur niveau de capacités, ce qui les place en situation de manque de capacités.

Les femmes et les jeunes travailleurs sont les plus susceptibles de présenter un surplus de capacités de lecture

Les femmes actives obtiennent des résultats légèrement supérieurs à ceux des hommes sur les trois échelles de capacités de lecture, mais elles sont moins susceptibles qu'eux d'utiliser ces capacités en milieu de travail. Vingt-quatre pour cent des femmes sont " sous-employées " dans des postes qui ne font pas appel à leurs capacités de lecture, comparativement à 19 % des hommes. Par contre, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de se retrouver dans la catégorie des personnes ayant un manque de capacités.

Tableau 3

Degré de concordance entre les capacités de lecture à l'égard de textes schématiques selon le sexe, population active occupée, Canada, 1994

Degré de concordance entre les capacités des travailleurs et les exigences des emplois					
Sexe	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
	<i>Faibles capacités et exigences peu élevées</i>	<i>Capacités moyennes et exigences moyennes</i>	<i>Capacités élevées et exigences élevées</i>	<i>Faibles capacités et exigences élevées (manque de capacités)</i>	<i>Capacités élevées et exigences peu élevées (surplus de capacités)</i>
%					
Textes schématiques					
Total	17	33	24	5	21
Femmes	15	41	17	3	24
Hommes	19	27	28	7	19

Il existe des variations tout aussi marquées entre les groupes d'âge quant à la concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois. Compte tenu du niveau élevé de capacités de lecture des jeunes Canadiens, dont bon nombre ont néanmoins de la difficulté à se trouver un emploi satisfaisant, il n'est pas surprenant de constater que les 16 à 24 ans soient les plus susceptibles (33 %) de présenter un surplus de capacités en matière de compréhension de textes schématiques. Il y a toutefois moins de jeunes Canadiens, comparativement aux travailleurs plus âgés, qui possèdent des capacités de calcul supérieures à celles exigées dans le cadre de leur emploi. Le fait que beaucoup de jeunes travailleurs occupent des emplois dans le secteur du commerce de détail et dans ceux des services aux entreprises et des services communautaires — des secteurs d'activité où les calculs sont fréquents — pourrait expliquer ce phénomène.

Par ailleurs, plus du cinquième des travailleurs plus âgés — ce qui constitue la proportion la plus élevée de tous les groupes d'âge — ne possèdent pas les capacités de lecture qui satisfont aux exigences de leur emploi. Étant donné que moins de femmes plus âgées que d'hommes continuent de faire partie de la population active (ces femmes obtenant d'ailleurs des résultats plus élevés que les hommes en matière d'alphabétisme), et que celles qui travaillent occupent des emplois dans des secteurs d'activité différents de ceux des hommes, ces résultats pourraient indiquer, pour ce groupe d'âge, une certaine interaction entre l'âge et le sexe.

Tableau 4

Degré de concordance entre les capacités de lecture à l'égard de textes schématiques selon l'âge, population active occupée, Canada, 1994

Degré de concordance entre les capacités des travailleurs et les exigences des emplois					
Groupe d'âge	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
	<i>Faibles capacités et exigences peu élevées</i>	<i>Capacités moyennes et exigences moyennes</i>	<i>Capacités élevées et exigences élevées</i>	<i>Faibles capacités et exigences élevées (manque de capacités)</i>	<i>Capacités élevées et exigences peu élevées (surplus de capacités)</i>
%					
Textes schématiques					
Total	17	33	24	5	21
16 à 25 ans	18	31	16	2	33
26 à 35 ans	12	36	28	4	20
36 à 45 ans	16	31	29	6	18
46 à 55 ans	20	30	20	10	20
56 ans et plus	32	43	9	4	12

Les travailleurs n'ayant pas de responsabilités de supervision sous-utilisent plus souvent leurs capacités

Le niveau d'interaction entre un travailleur et ses collègues semble également influencer le degré de concordance entre les capacités et les exigences des emplois. Les travailleurs qui exercent des responsabilités de supervision limitées ou qui n'en exercent aucune, les travailleurs autonomes et les employés à temps partiel ou temporaires sont plus susceptibles que les autres d'occuper des emplois où leurs capacités de lecture sont sous-utilisées.

L'hypothèse “ ce qu'on n'utilise pas, on le perd ”

La grande majorité des Canadiens (74 %) occupent des emplois où leurs capacités correspondent en gros aux exigences de leur emploi; la plupart d'entre eux se trouvent dans la catégorie de capacités moyennes ou élevées. Toutefois, parmi ceux qui font partie de la catégorie de non-concordance entre les capacités et les exigences, le nombre de travailleurs qui possèdent

un surplus de capacités est presque le double de ceux dont les capacités sont insuffisantes. La solution visant à contrer le manque de capacités est simple : il faut améliorer les capacités existantes au moyen d'une formation d'appoint. Le problème de sous-utilisation présente cependant un tout autre défi.

La sous-utilisation des capacités pourrait avoir de sérieuses conséquences à long terme, non seulement pour les personnes concernées, mais aussi pour l'ensemble du capital humain qui constitue la population active du Canada. Cela découle du fait que l'on croit que, à défaut de mettre régulièrement en pratique les capacités de lecture, ces dernières peuvent diminuer. C'est l'hypothèse " ce qu'on n'utilise pas, on le perd ", grandement corroborée par les résultats de l'EIAA. Plusieurs facteurs peuvent cependant influencer sur les capacités de lecture, et il peut être difficile de déterminer dans quelle mesure chaque facteur contribue à la concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois.

Les données de l'EIAA n'appuient qu'en partie l'hypothèse selon laquelle le fait d'occuper pendant un certain temps un emploi dont les exigences en matière d'alphabétisme sont faibles serait associé à des niveaux de capacités de lecture plus faibles. La sous-utilisation des capacités de lecture en milieu de travail a un effet négatif sur les résultats en matière d'alphabétisme, mais l'ampleur relative de l'effet est très limitée. En fait, l'influence d'autres facteurs est plus grande (bien qu'elle ne soit pas aussi intéressante que celle de la sous-utilisation des capacités). Par exemple, la scolarité a un effet positif marqué sur la concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois, tandis que l'âge a un faible effet négatif, si l'on tient compte des effets d'autres variables.

En résumé

Le grand nombre de travailleurs canadiens qui sont " sous-employés " (*surplus de capacités*) comparativement à ceux dont les capacités de lecture sont insuffisantes par rapport aux exigences de leur emploi (*manque de capacités*) nous force à étudier de nouveau l'écart entre les capacités et les exigences professionnelles. L'analyse appuie également en partie l'hypothèse " ce qu'on n'utilise pas, on le perd ", selon laquelle le fait d'occuper pendant une longue période un emploi dont les exigences en matière d'alphabétisme sont faibles peut conduire à une certaine perte de capacités de lecture. Il faut toutefois reconnaître que d'autres capacités, comme le travail d'équipe, la communication orale et la sociabilité (particulièrement dans les emplois axés principalement sur le service à la clientèle) influencent aussi le succès obtenu sur le marché du travail. Bref, les compétences des travailleurs s'étendent bien au-delà de la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques et la compréhension de textes au contenu quantitatif, aussi essentielles soient-elles à la réussite sur le marché du travail.

Incidence des résultats

Il y a une concordance raisonnable entre les capacités de lecture des travailleurs et les exigences de leur emploi pour environ les trois quarts de la population active du Canada. Toutefois, nous trouvons encore de grandes proportions de travailleurs ayant des capacités de lecture élevées qui occupent des emplois dont les exigences en matière d'alphabétisme sont peu élevées ou moyennes. Si le Canada veut concurrencer les autres nations pour les meilleurs emplois sans gaspiller son capital humain, la politique gouvernementale devra être axée sur un transfert de plus de travailleurs canadiens vers la catégorie de concordance "capacités élevées et

exigences élevées”. Cela nécessitera un investissement dans le capital humain et dans la création d’emplois faisant appel à des exigences supérieures en matière d’alphabétisme.

On peut soulever des questions plus pressantes au sujet de ces travailleurs dont les capacités sont insuffisantes par rapport aux exigences associées à leur emploi. Par exemple, éprouvent-ils de la difficulté à accomplir adéquatement leurs tâches? Cette non-concordance se traduit-elle par des erreurs coûteuses et des risques graves pour la santé et la sécurité ou tout simplement par une productivité légèrement plus faible? Les données de l’EIAA ne permettent pas de répondre à ces questions. Il est donc nécessaire de poursuivre la recherche sur le sujet, de même que de mettre en place, à l’intention de ce groupe de travailleurs, davantage de programmes d’alphabétisme en milieu de travail.

Toutefois, le pourcentage de travailleurs “ sous-employés ” compte tenu de leurs capacités de lecture est de deux à quatre fois plus important que le pourcentage de ceux qui ne possèdent pas les capacités requises (selon le type de capacités de lecture mesuré). Ces résultats soulèvent de troublantes questions, particulièrement en ce qui a trait aux conséquences possibles d’une faible concordance entre les capacités de lecture d’un travailleur et les exigences de son emploi.

Le fait que l’EIAA mette en évidence une sous-utilisation des ressources humaines au Canada soulève des questions quant à la perte possible de certaines de ces capacités ou, en termes économiques, la perte d’investissements antérieurs en capital humain. Ne pas tenir compte de cette situation de surplus de capacités de lecture peut s’avérer coûteux pour les travailleurs, leurs employeurs et l’économie dans son ensemble. Les politiques devraient mettre l’accent sur l’accroissement des exigences des emplois au moyen de programmes qui encouragent les employeurs, les travailleurs et les associations d’employés à chercher des façons de renforcer les exigences des emplois sur le plan de l’alphabétisme (et d’autres compétences). En évitant ce débat, on ferme les yeux sur un problème coûteux en matière de ressources humaines et de productivité. La mesure dans laquelle les femmes et les jeunes sont surreprésentés dans la catégorie des personnes ayant un surplus de capacités de lecture nous rappelle que toute politique visant à s’attaquer à la question de la non-concordance entre les capacités de lecture et les exigences des emplois devra tenir compte des préoccupations relatives à l’équité en matière d’emploi.